



## Expertise judiciaire toiture en cours

-----  
Par SMR13

Bonjour

Je suis dans une copro de 6 lots

Une expertise judiciaire est en cours.

L'expert a rendu un rapport favorable,

Mon avocat est décédé.

Pas de retour du tribunal à ce jour.

Quelle est la démarche pour récupérer un jugement final et récupérer la consignation.

Merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Cette procédure a été initiée par vos soins ? C'est étonnant puisque la toiture est une partie commune.

Consultez un autre avocat pour finaliser la procédure. Le secrétariat de votre avocat décédé doit pouvoir vous transmettre le dossier en cours.

-----  
Par SMR13

Rebonjour yapasdequoi

Oui c'est moi-même qui a pris l'initiative car le cs et les autres copropriétaires veulent simplement changer des tuiles mais aucun ne veulent pas entreprendre des travaux de refectons importants.  
C'est une refecton totale à envisager.

Tout pour tout j'ai eu 8 degats des eaux en 3 ans.

Mon avocat n'avait pas de secretaire.

J'aimerais enfin avoir ce retour du tribunal.

Puis-je le demander moi-même au greffe?

Merci

-----  
Par yapasdequoi

Oui vous pouvez contacter le greffe.

-----  
Par SMR13

Bonjour

Merci de votre réponse

Je vais m'y rendre.

Bonne journée